

HORS SERIE N°0

JAN 2010

# LA SCIERIE

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION DU MÊME NOM

[www.lascierie.eklablog.fr](http://www.lascierie.eklablog.fr)

## DOSSIER SPÉCIAL Scions produisait autrement ?

## UN ATELIER PARTAGÉ À AMBIERLE

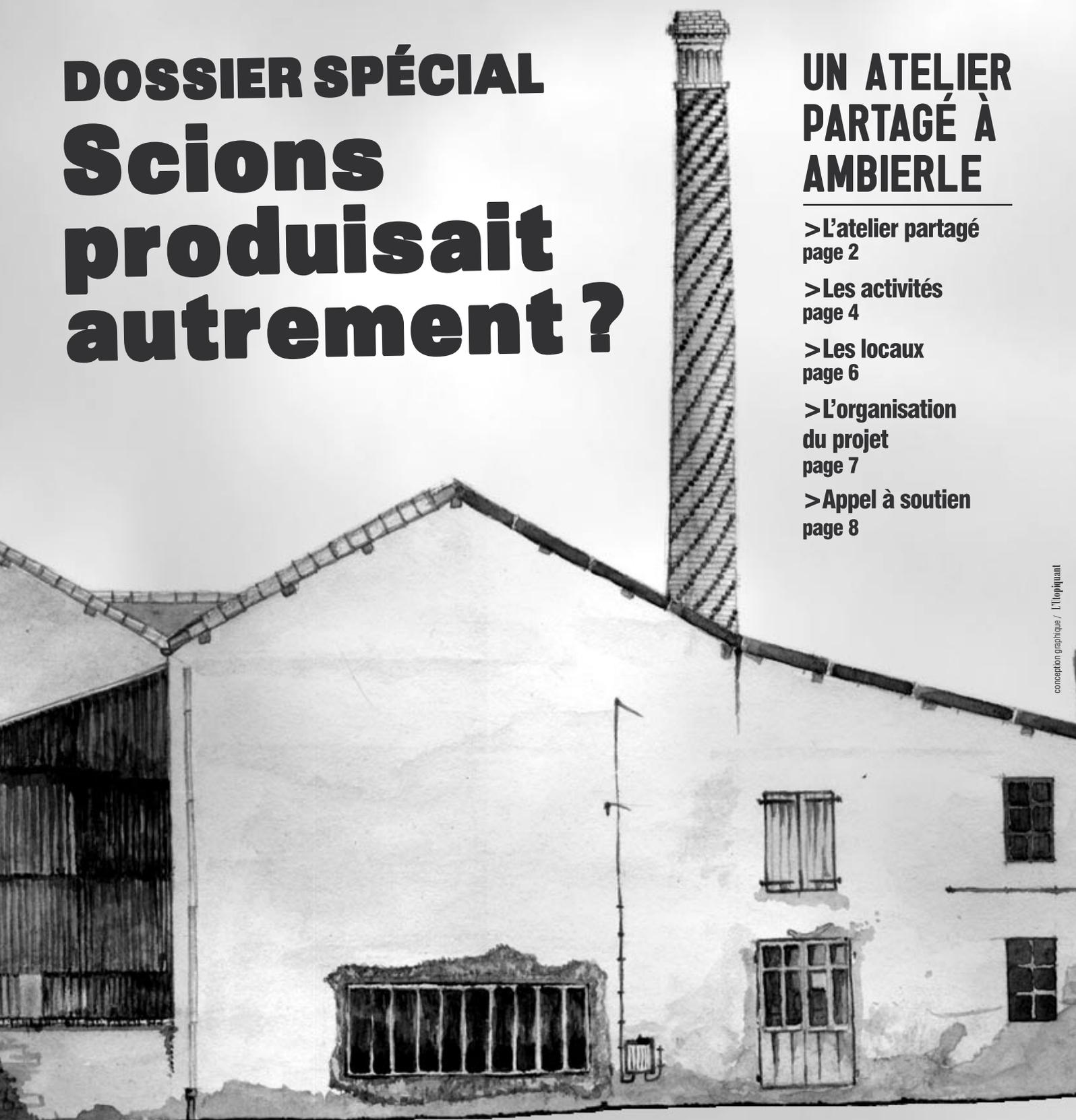
> L'atelier partagé  
page 2

> Les activités  
page 4

> Les locaux  
page 6

> L'organisation  
du projet  
page 7

> Appel à soutien  
page 8



# L'atelier partagé

**L'idée de regrouper nos forces vives, de s'organiser, de concentrer nos compétences chemine depuis quelque temps. Nous ? Quatre artisans du bâtiment, deux architectes et deux apiculteurs. Le manque de place pour développer nos activités respectives et la volonté de se retrouver autour d'un projet commun nous a conduit vers la création d'un atelier partagé. Un atelier suffisamment grand pour abriter nos outils de travail, suffisamment important pour y stocker notre matériel, suffisamment vaste pour y accueillir d'autres projets. Et suffisamment généreux pour transformer un lieu de travail en un lieu de vie.**

## **U** N ATELIER PARTAGÉ DITES VOUS...

Après avoir visité plusieurs sites, notre choix s'est arrêté sur ce bâtiment au lieu dit Les Bessons à Ambierle, dans la Loire. Ancienne distillerie construite à la fin du XIXe siècle et convertie en scierie dans les années cinquante, ce bâtiment a également abrité un atelier de menuiserie. C'est cette configuration héritée de l'architecture de la fin du XIXe siècle qui nous a tout de suite séduit. A l'opposé des hangars contemporains de plein pied, ce bâtiment d'une superficie d'environ 1000m<sup>2</sup> s'agence sur deux niveaux et présente une partition des espaces toute adaptée à la différenciation de nos activités. Le travail du bois, du métal, la maçonnerie, l'extraction du miel, le travail de bureau y trouveront tout naturellement leur place.

Un atelier partagé, ce n'est pas tout à fait une entreprise. L'atelier partagé se définit de prime abord comme une unique adresse regroupant en son sein plusieurs activités et où chacun

gère indépendamment son activité. Ce qui le distingue d'une simple pépinière d'entreprise, ce sont les affinités, l'amitié et la solidarité préexistantes au projet. Le sens commun que nous donnons à la notion de travail rapproche l'atelier partagé de la coopérative, par le partage des locaux et la mise en commun des outils, tout en gardant une gestion autonome de chacune des activités présentes dans l'atelier.

**«Nous étions tous simultanément en recherche de locaux adaptés. Plutôt que de chercher séparément, l'idée d'un lieu commun s'est alors rapidement imposé.»**

Nous avons tous récemment créé nos activités. Motivés par diverses raisons, la volonté de travailler autrement nous a réuni au sein de l'association EntrePOTE. Portée sur la réflexion, la recherche

et la promotion d'alternatives sociales et écologiques, cette association roannaise a su provoquer la rencontre, consolider un réseau et créer un vivier foisonnant d'idées. Elle a soutenu et appuyé certains d'entre nous dans leur projet de création d'activités.

L'autre point commun, fédérateur et élément déclencheur, a été le manque de place. Des locaux éparpillés en lieux de stockage disséminés sur tout le roannais, chacune de nos activités ont buté sur ce point précis. Nous étions tous simultanément en recherche de locaux adaptés. Plutôt que de chercher séparément, l'idée d'un lieu commun s'est alors rapidement imposé.

La diversité de nos activités nous a tout de suite conduit vers l'organisation souple que présente idéalement un atelier partagé. La structure coopérative, si elle présente bien des aspects séduisants, n'est pas adaptée à nos besoins. En revanche, la proximité de chaque activité en un même lieu permettra de créer des passerelles et de travailler collectivement sur certains

projets. C'est une des composantes fortes de l'atelier, pouvoir travailler indépendamment et se retrouver sur des projets communs. Pouvoir s'entraider, s'appuyer sur les compétences des autres, apprendre des autres et apprendre à l'autre. Ce regroupement d'activités provoquera des associations temporaires, des moments de réflexions et de travail commun, liés essentiellement, dans un premier temps, au bâtiment et à la construction écologique

L'achat face au locatif s'est également rapidement imposé. Le

prix intéressant du bâtiment nous a tout de suite induit à considérer sérieusement l'offre d'achat. La propriété du lieu permet d'envisager une gestion à long terme de l'atelier. D'autres personnes pourront alors profiter de locaux à moindre coût et faire perdurer notre projet. L'atelier partagé, qui reste pour sa composante essentiellement un lieu de travail, pourra alors muer en un lieu de vie qui partage plus encore que le travail.

Le projet d'atelier partagé résulte donc de tous ces facteurs.

Les rencontres provoquées par le partage de valeurs communes. La nécessité de passer à la deuxième étape de nos activités récemment créées. La volonté de s'organiser, de créer un lieu à l'image de nos aspirations, de mettre à l'épreuve notre lecture commune du travail, de la production et de l'écologie.

## **M** AIS QUI ÊTES-VOUS ET QU'ALLEZ VOUS Y FAIRE ?

**Nous sommes huit. Quatre artisans du bâtiment, deux architectes et deux apiculteurs. On peut d'ores et déjà distinguer au sein de l'atelier partagé deux branches. Une branche « bâtiment » portée par la menuiserie, la zinguerie, la maçonnerie et l'architecture. Et une branche « agriculture », portée par l'apiculture.**

Nos activités, qui semblent en apparence éloignées, l'architecture et l'apiculture par exemple, participent d'une démarche commune. Si le mot d'ordre de nos activités est « écologie », nous l'entendons comme un domaine d'action œuvrant pour une production locale basée sur le respect de la dignité humaine autant que sur une utilisation intelligente de nos ressources.

La branche « bâtiment » et toutes les activités qui la composent est sensiblement attachée à travailler dans ce sens. Cela se traduit en premier lieu par une approche qui vise à minimiser l'empreinte écologique de la construction, que ce soit dans la fabrication des matériaux, leurs mises en œuvre proprement dites ou le fonctionnement à long terme du bâtiment. Cette exigence concerne autant le groupe d'artisans que l'équipe d'architectes.

Face au gouffre énergétique que représentent la construction et le fonctionnement des bâtiments contemporains, nous nous efforçons de suivre une démarche cohérente par la mise en œuvre de matériaux locaux, faiblement transformés, voire directement présents sur le site. Cette approche passe en partie par la (re)découverte et la maîtrise de techniques souvent anciennes qui ne nécessitaient pas de transformation

lourde de la matière première en amont. Et cela sans pour autant minimiser le confort thermique d'un bâtiment, bien au contraire, certains matériaux naturels présentent des qualités d'isolation dépassant les réglementations thermiques en cours et à venir. Cette qualité d'isolation limite drastiquement les apports énergétiques nécessaires au chauffage hivernal et tempère les chaleurs estivales. L'atelier partagé permettra également de mettre au point et de maîtriser des dispositifs de production d'énergie à partir de ressources intarissables, tout particulièrement le micro-éolien et le solaire thermique.

Notre approche écologique du bâtiment se traduit également par le souci de valoriser le travail et de respecter la dignité de tous les intervenants du bâtiment, ouvriers, artisans, maîtrise d'œuvre... Le plomb, l'amiante, la salmonellose et demain la laine de verre, le bâtiment fait trop souvent figure d'insalubrité publique. L'utilisation de matériaux sains respecte tout autant le site, les habitants que l'artisan qui a mis en œuvre ces matériaux. De la même manière, nous misons sur l'énergie humaine pour mettre en œuvre sur le chantier de la matière brute ou faiblement transformée, plutôt que sur l'énergie des processus de transformation industrielle de la matière première en matériaux prêts à l'emploi. Cette approche est par ailleurs une piste à envisager

**« Si le mot d'ordre de nos activités est « écologie », nous l'entendons comme un domaine d'action œuvrant pour une production locale basée sur le respect de la dignité humaine autant que sur une utilisation intelligente de nos ressources. »**

sérieusement, en cette période de disette, pour créer des emplois et revaloriser les « métiers » du bâtiment face au « boulot » des chaînes d'usinage de matériaux.

Le dernier point à évoquer pour la branche « bâtiment », ce sont les projets communs qui réuniront toutes les activités de cette même branche. Nous envisageons d'ores et déjà à moyen terme d'entamer une réflexion autour d'un prototype d'habitat passif

à faible coût. Cette réflexion débutera par la mise au point d'un dispositif mico-éolien à autoconstruire. Elle comprendra également l'élaboration de panneaux solaires thermiques performants à partir de matériaux récupérés. Matériaux récupérés, qui par ailleurs, avec le recyclage et la restauration d'équipements anciens occuperont une place importante au sein de l'atelier partagé.

Le bâtiment a eu sa part belle. L'agriculture, au même titre, représente une part importante du projet. Représentée au début par l'apiculture, la branche « agriculture » a vocation à se développer au sein de l'atelier partagé. Les impératifs physiques inhérents à l'activité agricole butteront rapidement sur la surface limitée du terrain autour de l'atelier, mais celui-ci en revanche, sera tout disposé à accueillir un laboratoire de transformation polyvalent, ainsi qu'à moyen terme, un magasin de producteurs. Des partenariats avec des fermes et des producteurs voisins seront à développer, de même que l'extension de l'atelier par l'achat de terrains est envisageable à long terme.

Le lien entre le bâtiment et l'agriculture est un élément important du projet d'atelier partagé. Il s'exprime dans notre souhait de produire sainement, et s'applique entièrement à notre souci de minimiser l'empreinte écologique de l'activité humaine. Il va s'en

dire que la production agricole issue de l'atelier sera basée sur les principes de l'agriculture biologique, ainsi que sur les savoir-faire issus des techniques de culture biodynamique et de la permaculture. Cette agriculture paysanne que nous soutenons ne peut être compatible qu'avec des petites et moyennes exploitations. La valeur ajoutée et la qualité des produits issus de cette agriculture ne demande pas de grandes surfaces à exploiter. La encore, la multiplicité de petites et moyennes exploitations agricoles, en maraîchage, élevage ou polyculture, est propice au maintien et la création d'emplois en milieu tant périurbain que rural.

Ce lien entre agriculture et bâtiment s'exprimera pleinement à travers la valorisation de rebus de la production agricole, en premier lieu la fibre végétale. La paille du blé, de l'orge ou du seigle est un excellent isolant. Elle peut être utilisée en vrac, mélangée avec de la terre et de la chaux, et banchée ou enduite sur des murs existants. La paille peut également être utilisée en ballot avec une ossature bois et présente même une résistance mécanique suffisante pour être employée comme structure porteuse. Ce lien s'exprimera également à travers l'essence même du lieu, la scierie, puisque nous conserverons le banc de sciage. Des activités de bûcheronnage ou de débardage pourront s'inscrire au sein de l'atelier partagé. De la sylviculture

**«Le lien entre le  
bâtiment et l'agriculture  
est un élément  
important du projet  
d'atelier partagé.»**

## Les activités

### SYSTÈME D CHAUDECO RÉCUPER'ACTION

« Nous sommes trois artisans polyvalents qui travaillons depuis trois ans au sein du réseau de l'association EntrePOTE. Notre expérience va de la couverture à la ferronnerie, de l'ossature bois à l'isolation, du jointage des murs en pierre, de la zinguerie aux murs en paille. Nous privilégions systématiquement l'usage de matériaux locaux et naturels, ainsi que la récupération et le recyclage. Le projet d'atelier partagé est pour nous l'occasion de travailler dans de meilleures conditions. L'atelier sera pour nous un lieu adapté à l'expérimentation et la recherche de dispositifs constructifs

alternatifs. Nous projetons la réalisation d'une maison passive qui consomme le moins possible d'énergie tant dans sa construction que dans son utilisation au quotidien. Elle sera une maison pilote et notre vitrine »

*Didier, Jean Charles et Edouard*

### EOLIE-D'EAU-SOL

« En août 2007, après avoir passé 6 ans et demi à la poterie de Marcigny, la Micro-Entreprise Eolie-d'Eau-Sol a vu le jour. Spécialisée, entre autre, dans la menuiserie, créative plutôt que celle de la « portes et fenêtres », j'avais rajouté à mon arc d'autres flèches. Les énergies renouvelables, notamment les éoliennes, pour lesquelles j'ai un certain penchant,

complétaient ce tableau, et enfin une partie Brocante le terminait.

Jusqu'à ce jour, seule la menuiserie assure le revenu dont j'ai besoin pour vivre, ma famille et moi, et l'envie d'un développement ultérieur, le besoin de travailler en commun avec d'autres gens ayant la même optique de vie que moi-même, ainsi qu'un manque d'espace récurant m'ont fait m'intéresser au projet de la Scierie. »

*Gilles*

### APACHE Atelier Populaire d'Architecture et Construction d'un Habitat Ecologique

« Nous sommes deux architectes, installés à Saint Haon le Chatel

à la menuiserie, ce lien entre agriculture et bâtiment s'exprimera pleinement.

Si à ce jour nous sommes huit porteurs de projet, l'atelier partagé a vocation à sans cesse être en mouvement et à s'agrandir. L'atelier, malgré sa surface limitée, est encore tout disposé à accueillir d'autres activités et d'autres projets, dans des domaines aussi divers et variés qui s'inscriraient pleinement dans notre démarche. Au delà du lieu de travail, nous souhaitons faire de cet atelier partagé un lieu de vie. Le partage, l'échange, la transmission des savoirs et savoir-faire, la diversité des actes sont des facteurs d'épanouissement.

Dans ce contexte, la limite entre le travail et la vie tend à se nuancer. Les premières années de l'atelier seront consacrées à l'aménagement d'un foyer commun, comprenant une cuisine, une salle à manger, une salle de réunion et des logements d'appoints. Ce foyer sera tout disposé à accueillir des débats, des expositions, du théâtre, des projections de films, de la musique... Il deviendra l'expression culturelle du lieu.

## UN DERNIER MOT SUR L'ATELIER PARTAGÉ?

**La philosophie et l'éthique de ce projet s'esquissent tout au long de cette présentation. La surprise ne sera pas au rendez-vous si nous affichons que notre projet s'inscrit dans des conceptions alternatives du mode dominant de production et de répartition des richesses.** Notre projet s'appuie sur bien des expériences passées, en cours et à venir. Il se situe à la croisée de multiples courants d'idées et tire son inspiration de tous les mouvements d'hommes et de femmes qui ont défendu, approché ou crée les conditions d'un monde solidaire, équitable, égalitaire et libre. Tous les mouvements qui défendent, approchent

ou créent les conditions d'une existence saine et digne.

L'atelier partagé accueillera bien du monde sans jamais pour autant constituer un groupe homogène. L'ouverture d'esprit est entièrement de mise, pour apprendre des autres et apprendre à l'autre, pour défendre nos convictions sans jamais s'asseoir sur nos certitudes. De cette expérience, nous voulons créer des liens, coopérer avec d'autres structures et alimenter un réseau d'échange, de partage et d'entraide.

Nous ne cherchons pas à vivre autrement dans un monde inchangé. Notre projet s'inscrit dans une réflexion militante globale, tant sociale qu'écologique.

depuis juin 2009. Nous avons créé l'atelier APACHE, un atelier d'architecture ouvert à toutes celles et tous ceux qui ne conçoivent pas l'habitat (maison, école, lieu de travail...) comme une valeur marchande. A travers cet atelier, nous recherchons des alternatives visant à minimiser l'empreinte écologique de l'habitat et à respecter la dignité humaine de tous les acteurs et actrices du bâtiment. Cette recherche nous a tout naturellement conduite à participer activement au projet d'atelier partagé. Nous y installerons notre bureau, disposés à recevoir nos clients ainsi qu'à mettre sur pied tout un dispositif d'accompagnement aux auto constructeurs. L'atelier APACHE prendra tout son sens et proposera des ateliers de formation théorique au dessin d'architecture, à la conception bio-

climatique, aux techniques constructives écologiques appropriées à l'auto construction et aux réglementations administratives et juridiques.

Le projet d'atelier partagé permettra, avec l'équipe d'artisans et la branche agriculture, d'avoir une approche complète d'un habitat à faible empreinte écologique, de la conception à la réalisation. ”

*Gaspard et Mathieu*

## L'ESSAIM DE LA MADELEINE

“ Nous sommes deux apiculteurs, en cours d'installation. Nous investirons une partie des locaux pour y établir notre miellerie, lieu de traitement, transformation et stockage

de nos produits et de notre matériel. Notre but est de produire le plus localement et sainement possible les différents produits de la ruche. La branche agricole initialement représentée par l'apiculture sera développée, soit en partenariat avec d'autres acteurs, soit en l'englobant dans l'outil juridique mis en place pour cet atelier. Le futur pouvant d'ores et déjà suffir à implanter un laboratoire de transformation polyvalent et un magasin de producteurs. Seuls représentants de la partie agricole du projet, nous souhaitons un élargissement à d'autres porteurs de projet. ”

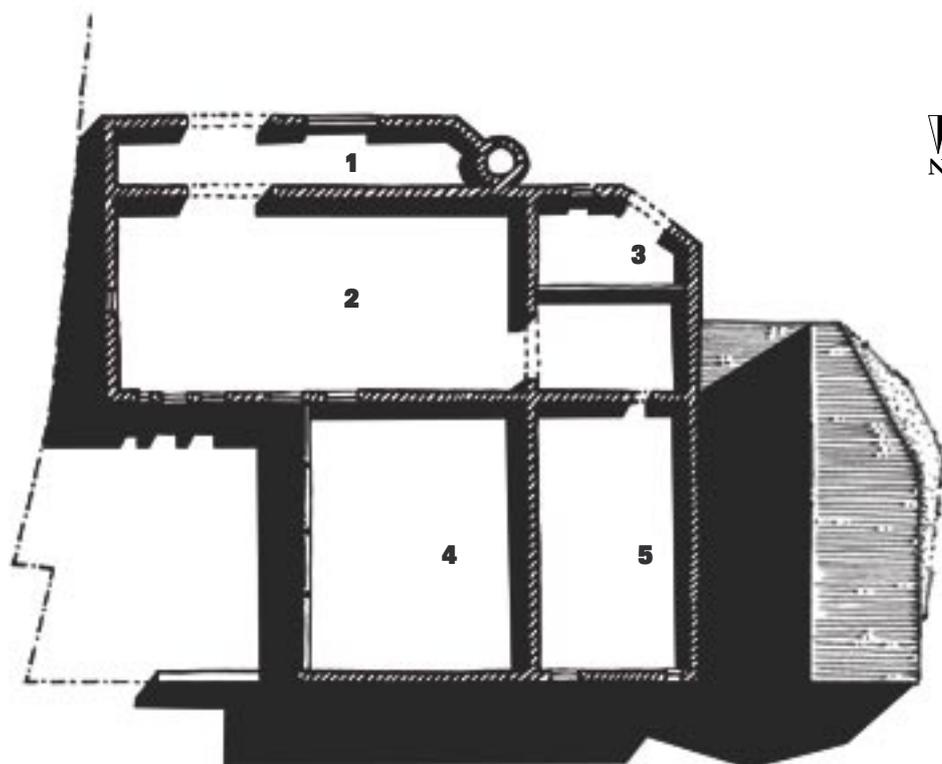
*Benoit et Joseph*

# Les locaux

D'une superficie d'environ 1000m<sup>2</sup>, le bâtiment s'agence sur deux niveaux, entouré d'un terrain de 700 m<sup>2</sup>. Les plans présentent l'implantation projetée des activités. L'état actuel du bâtiment nous permet d'investir les lieux sans engager de lourds travaux. Des travaux seront néanmoins réalisés dans un deuxième temps et concerneront l'aménagement du foyer et des bureaux, la mise en place d'un dispositif de production d'énergie renouvelable, ainsi qu'un système de récupération des eaux pluviales.

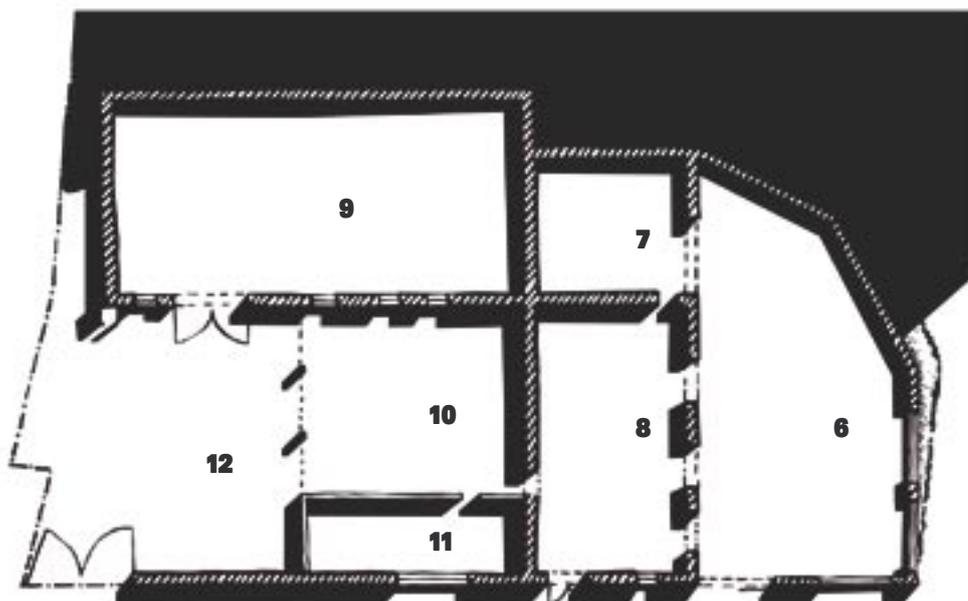
## NIVEAU 1

- 1/ Réserve à projet - 42m<sup>2</sup>
- 2/ Scierie - 202 m<sup>2</sup>
- 3/ Miellerie / laboratoire polyvalent - 30m<sup>2</sup>
- 4/ Foyer et bureaux - 240 m<sup>2</sup>
- 5/ Réserve à projet - 89 m<sup>2</sup>



## NIVEAU 0

- 6/ Atelier bois - 160m<sup>2</sup>
- 7/ Local de stockage - 48 m<sup>2</sup>
- 8/ Atelier métal - 89m<sup>2</sup>
- 9/ Local de stockage - 172m<sup>2</sup>
- 10/ Stockage miellerie - 90m<sup>2</sup>
- 11/ Atelier d'architecture - 36m<sup>2</sup>
- 12/ Cour - 166 m<sup>2</sup>



# L'organisation du projet

Notre projet est organisé autour de différentes structures ayant leur propre statut, le couplage permettant de dissocier la propriété de l'utilisation du lieu, tout en collant parfaitement aux réalités réglementaires : une SCI pour acheter le lieu collectivement, une association pour gérer le projet et cimenter le réseau humain. Enfin les porteurs de projet constitueront des structures indépendantes nécessaires à l'exercice de leur activité et n'impliquant pas financièrement le réseau.

**P**remière actrice, l'association La Scierie fédère un réseau de personnes souhaitant s'organiser autour d'une éthique détaillée dans une charte et résumée dans l'objet de ses statuts: *Favoriser et promouvoir au sein d'un réseau humain et au niveau local la production alternative de biens et services essentiels dans un esprit d'autonomie.* Elle fait en outre la promotion du projet et peut recevoir des dons et subventions. Elle est constituée de deux types de membres :

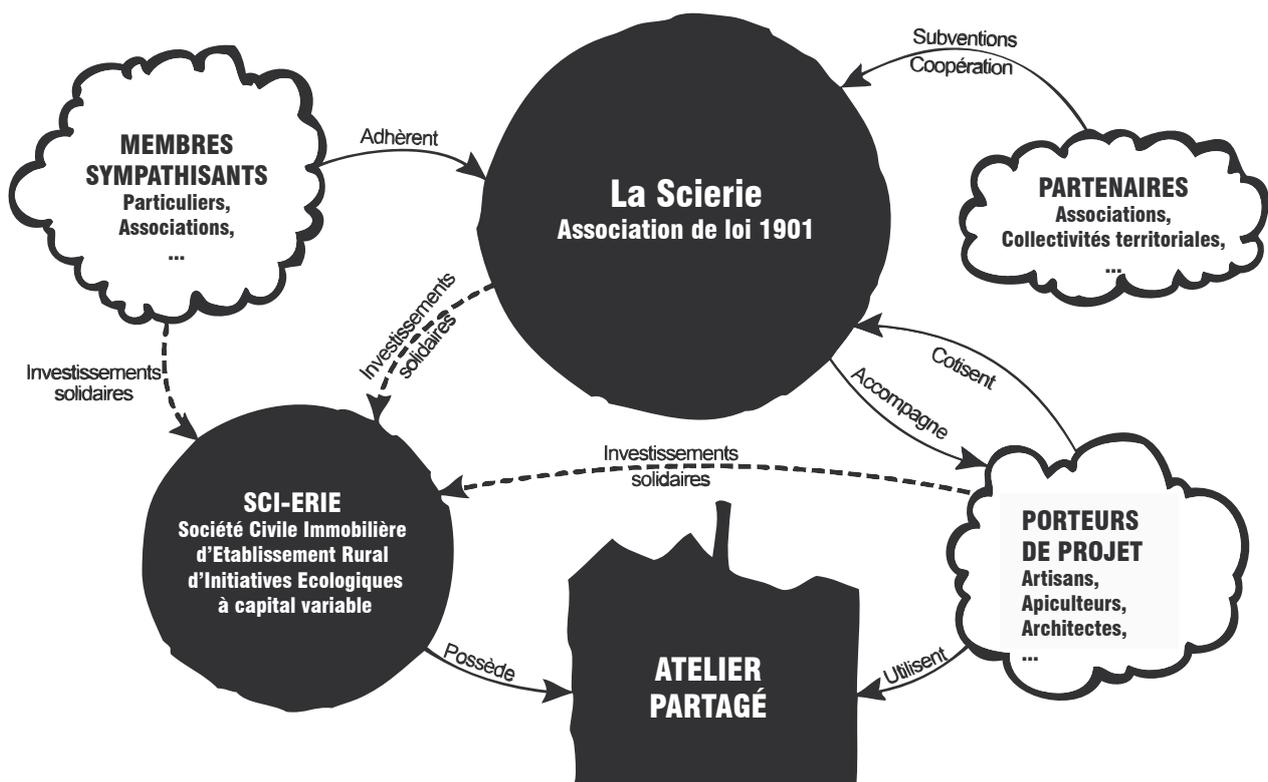
–Les porteurs de projets, qui ont l'usage de l'atelier partagé et la responsabilité de trouver les statuts sociaux leurs permettant de commercialiser les produits et services issus de leurs activités. Ils allouent une part de leurs résultats à l'association, sous la forme de cotisations, afin de couvrir les frais de gestion et de maintenance du lieu auprès de la SCI. L'association les représente auprès de la SCI même s'ils ne portent pas de parts.

–Les membres sympathisants : toutes les personnes adhérentes à l'association, notamment les associés de la SCI-ERIE (SCI d'Etablissement Rural d'Initiative

Ecologique). Ceux ci pourront profiter des lieux ponctuellement selon leurs besoins

La SCI-ERIE, deuxième personne morale, sert d'outil d'accès collectif au foncier et à l'immobilier, n'ayant pas de vocation commerciale. Son capital divisé en parts est constitué par les apports venant de l'association, de ses membres sympathisants et des porteurs de projets. Cette SCI n'a pas pour objet une quelconque spéculation, les parts ne donneront pas accès à une rémunération mais pourront tout de même suivre l'inflation afin de garder une valeur constante. Les apporteurs s'engagent donc à moyen et long terme, à réaliser non pas un placement mais plutôt un investissement solidaire dont les contreparties se trouvent dans la création d'un réseau de coopération. Tous les associés ont accès à l'assemblée selon le principe coopératif : un associé = une voix. Le rôle de la SCI débute par l'acquisition de l'atelier partagé d'Ambierle et pourra s'élargir à d'autres lieux.

Enfin notre réseau s'élargira en établissant des partenariats de coopération avec tous les acteurs œuvrant dans le même sens que l'association La Scierie.



# Appel à soutien

**Le bâtiment est mis en vente à 80 000 euros. Nous ne disposons pas de fond propre suffisant pour nous porter acquéreur du bâtiment. Nous faisons le choix de la solidarité pour financer notre projet au détriment de l'emprunt bancaire. Cet appel à soutien est un appel à une participation solidaire au capital social de la SCI-ERIE.**

**P**articiper au capital de la SCI-ERIE « est en premier lieu un acte militant en faveur d'une forme solidaire et équitable de propriété, le soutien à un projet alternatif, à l'agriculture paysanne, à des expériences sociales, écologiques et culturelles innovantes »<sup>1</sup>.

En ces temps de conjectures économiques extraordinairement adverses, le maître mot « individualisme » règne de toute sa force destructrice. « Chacun pour soi, les choses collectives n'ont plus la cote ». Il existe cependant et existera toujours des prises concrètes pour remonter le courant dominant. Tisser des liens, s'organiser, se retrouver, tout cela participe à se réapproprier une vie que cette même conjecture économique tente de nous voler. Une vie libre, responsable, émancipatrice, remplie de joie et de tristesse, une vie où la solidarité est la condition de la liberté.

C'est dans ce sens et dans cette voie que s'organise le projet d'atelier partagé. C'est dans ce sens que nous n'utiliserons pas l'outil le plus couramment utilisé pour acheter, l'emprunt bancaire. C'est dans ce sens que s'entend notre appel à soutien. Celui d'un projet collectif face à la tentation du repli sur soi. Celui de la construction de bien commun face au hold-up économique et social du siècle.

Cette forme solidaire et équitable de propriété collective que nous proposons est un outil de blocage à la logique spéculative foncière. C'est un outil qui restitue la valeur d'usage du lieu face à sa valeur marchande.

Cette forme solidaire et équitable de propriété collective est un outil de soutien à un atelier de production locale. Un atelier autogéré explorant les voies d'un travail sain, digne et épanouissant, en adéquation avec

nos besoins. Un atelier qui ouvre les voies de la libre association de producteurs collectivement responsables de leur destin commun.

## Comment ça marche?

A partir de 100 euros vous devenez associé de la SCI-ERIE et membre sympathisant de l'association La Scierie. Ces parts souscrites ne vous apporteront aucun dividende. Par cette participation, vous soutenez le projet de l'association, prenez part aux décisions prises en assemblée, portez peut être un jour à votre tour un projet au sein de l'atelier et intégrez le réseau de La Scierie. Ceux qui souhaitent participer avec un apport financier moindre pourront toujours se regrouper pour acheter une part ou venir mettre la main à la pâte lors des futurs chantiers participatifs. Les parts souscrites se revendent et se rachètent, mais pour l'accomplissement du projet, votre engagement ne sera bénéfique que s'il est envisagé à moyen ou à long terme (cinq, dix ans).

Après avoir consulté nos statuts, disponibles sur notre site internet, vous pouvez nous soutenir en adressant le bon à l'association La Scierie, 99 rue de Clermont 42300 Roanne, accompagné d'un chèque établi à l'ordre de l'association La Scierie. Pour s'engager dans la SCI faites-nous part de vos promesses de participation au capital, en nous renvoyant le bon ou en le remplissant sur notre site internet.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter par courriel, par téléphone ou à consulter notre site internet. Nous serons également présent tous les vendredis après midi au local de l'association EntrePOTE pour se rencontrer et discuter de vive voix de notre projet.

<sup>1</sup> SASTerres Communes [www.cravirola.com/pages/terrescommunes.html](http://www.cravirola.com/pages/terrescommunes.html)



## Soutenez, adhérez, souscrivez !

- Je soutiens moralement le projet d'atelier partagé et souhaite être membre sympathisant de l'association **LA SCIERIE**  
> Adhésion 15 euro / Rmiste, chômeurE, travailleurE précaire prix libre
- Je soutiens financièrement le projet d'atelier partagé et fais un don à l'association ..... de euros.
- Je soutiens financièrement le projet d'atelier partagé et m'engage à participer au capital de la SCI à hauteur ---- parts x 100 €

NOM ..... PRENOM .....

TEL ..... COURRIEL .....

ADRESSE .....



Association La Scierie  
99 rue de Clermont  
42300 Roanne  
[www.lascierie.eklablog.fr](http://www.lascierie.eklablog.fr)  
[scierie@entrepote.org](mailto:scierie@entrepote.org)



Association EntrePOTE  
99 rue de Clermont  
42300 Roanne  
[www.entrepote.org](http://www.entrepote.org)

Pour toutes informations  
**Jean Charles:**  
04 77 65 79 07  
**Benoit:**  
06 27 56 40 25